

MASTER 1 INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL - ANACIS

· MASTER1 INTERVENTION ET & DÉVELOPPEMENT SOCIAL - ANACIS

Cette nouvelle mention de master IDS a été créée en 2016. Elle regroupe trois parcours existants.

Spécificités

Organisation

- Formation initiale : semestres 1, 2, 3 et 4
- Formation continue : semestres 2, 3 et 4

Stage obligatoire (2 mois minimum)

Présentation

Cette nouvelle mention de master a été créée en 2016. Elle regroupe trois parcours existants : « Analyse et Conception de l'Intervention Sociale » (ANACIS, Université Lyon2), « Inégalités et Discriminations » (ID, Université Lyon2) et « Politiques Sociales et Développement Territorial » (PSDT, Université Jean Monnet, Saint-Etienne).

Le champ d'action « intervention et développement social » (IDS) recouvre des activités très diversifiées de lutte contre les différentes formes de précarité et d'inégalité. Il articule des missions de conception, d'encadrement et de conduite de l'action publique et/ou associative, dans les domaines comme la protection de l'enfance, l'accompagnement social, le développement territorial, la participation citoyenne, la santé mentale, la prévention de la toxicomanie, la lutte contre les discriminations, etc. Sur un plan scientifique, la mention a pour objectif de développer une posture d'intervention par la recherche, centrée sur les différentes modalités d'articulation entre chercheurs et acteurs. Les méthodes d'intervention s'appuient sur les travaux récents de recherche en sciences humaines et sociales et une connaissance précise des acteurs de terrain. Elles sont centrées sur l'expérimentation de nouvelles formes de relation à autrui, faisant droit aux conceptions et aux capacités des personnes ou des groupes en situation de vulnérabilité.

Le Master vise à acquérir les connaissances suivantes : connaissance approfondie des transformations du secteur (politiques sociales, attentes du public, pratiques professionnelles, encadrement de l'action) ; connaissance

Infos clés et site web

Lieu de la formation

- Campus Porte des Alpes (PDA)

Public

Public ciblé

selon les parcours, de 20 à 25 étudiants par an, en formation initiale et continue.

Durée de la formation

500

Responsable(s) de la formation

[Bertrand RAVON](#)

Contact secrétariat

[Fatima HADDANE](#)

Tél : 04 78 77 31 73

Coût de la formation

Pour les étudiants en formation initiale :

Droits d'inscription 2020 /2021 en master 243 euros + [Contribution Vie Étudiante et de Campus \(CVEC\)](#) 92 euros.

Pour les étudiants en formation continue :

- prise en charge par un tiers (employeur, CPF, OPCO...) : 5.500€

critique des modalités de régulation de l'action (diagnostics de territoire, élaboration de projets d'établissement ou de service, chartes qualité, recommandations de bonnes pratiques, etc.) ; connaissance pratique des outils de l'enquête de terrain à propos notamment des situations problématiques rencontrées dans l'action ; connaissance pragmatique des modes de valorisation de l'action (capacité à la traduction et à la diffusion de savoirs innovants et situés). Les compétences visées par la formation sont de deux types : compétences analytiques nées de la recherche en sciences sociales en matière de conception, de conduite et d'évaluation de l'action sociale : diagnostics, études, projets, recherches-actions-collaboratives, etc. ; compétences au développement auprès d'équipes et de réseaux d'intervenants : conseil, supervision, formation, coordination. La dynamique pédagogique du master repose sur la conduite d'une recherche en milieu professionnel (stage pour les étudiants en formation initiale, situation d'emploi pour les étudiants en formation continue).

Candidature

Modalités de candidature

Suite à la publication de la loi n°2016-1828 du 23 décembre 2016, l'admission en master 1ère année est subordonnée au succès de l'examen d'un dossier de candidature suivi le cas échéant d'un entretien et/ou d'épreuves écrites. Le dossier de candidature est constitué des pièces suivantes : formulaire de candidature, lettre de motivation, curriculum vitae, diplômes et relevés de notes des études supérieures en France ou à l'étranger. Pour certaines mentions de master, des pièces complémentaires peuvent être exigées. Les dates limites de dépôt des dossiers de candidature sont fixées chaque année universitaire et font l'objet d'une publication sur le site internet de l'université Lyon 2.

Pour les étudiant.es non inscrits à l'Université Lyon 2 et les étudiants de notre Université souhaitant changer d'orientation, les candidatures sont à déposer sur la plateforme [eCandidat](#)

Inscription des étudiant.es internationaux.ales

Candidat.es de l'Union Européenne, de l'Espace Économique Européen ou de la Suisse

Inscription en L2, L3, M1, M2 ou doctorat : dossier de "Demande d'accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#)).

Étudiant.es non européen.nes

Inscription en L2, L3, M1, M2, Doctorat :

- Vous résidez dans un pays équipé de Campus France : la procédure CEF /Campus France est en ligne sur le site Campus France de votre pays
- Vous résidez en France ou dans un pays non équipé de Campus France : vous devez déposer un dossier "Demande d'Accès" (téléchargeable courant mai sur le site des composantes ou via [eCandidat](#))

• financement individuel : pour toutes les questions de prise en charge financière, d'autofinancement ou d'échelonnement des paiements, prendre contact avec le Service Commun de Formation Continue de l'Université Lumière Lyon 2 :
[Nathalie Ollagnier](#) 86
rue Pasteur - 1er étage -
69007 LYON